

# Le Petit Courrier de l'île d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité - Février 2022, n° 18



## Le mot du maire

### Eclaircie



Si on en croit l'Organisation Mondiale de la Santé, la fin de l'épidémie de Covid 19 en Europe est désormais « plausible ». Alors, même si la prudence reste de mise, nous pouvons commencer à imaginer des jours meilleurs.

Depuis 20 mois que nous sommes à la mairie, nous n'avons pas cessé de louvoyer entre confinements, couvre-feux, gestes-barrières et masques...Pas idéal alors que nous avions soif d'échange, de dialogue et de concertation. Nous avons tenté de faire au mieux. Aujourd'hui le ciel semble se dégager ; il est donc temps de nous retrouver, de vraiment nous retrouver. Les occasions ne vont pas manquer.

Dans un proche avenir, nous vous proposerons plusieurs réunions participatives au cours desquelles nous devons prendre ensemble des décisions importantes. Quatre exemples :

-le nouveau port de Béluré : un projet issu de vos propositions et de l'enquête du bureau

d'étude vous sera proposé. A vous de l'améliorer. Ensuite nous le proposerons à la Région.

-la révision du PLU : elle nécessitera de nombreuses réunions publiques. Là encore, votre participation est primordiale. Le PLU n'est pas qu'un document administratif, mais un véritable outil politique qui nous engage maintenant pour l'île de demain.

-le paysage de l'île : des arbres vont être plantés pour lutter contre l'érosion de la biodiversité. Quels arbres ? Où ? Nous déciderons ensemble.

-un nouveau plan de circulation : une étude est en cours. Bientôt nous reviendrons vers vous pour vous faire des propositions.

Tous ces enjeux sont essentiels pour la vie de l'île. Nous ne réussissons qu'avec vous. On se retrouve donc très vite !

Jean Loiseau

# Zoom



Du rêve à la réalité : nos vieux arbres abattus par les tempêtes hivernales commencent à être débités. C'est la première étape de la fabrication des 7 œuvres de Daniel Buren qui seront installées sur l'île. Vernissage de l'exposition : 28 juin. Il n'y a pas de temps à perdre !

## Actualités

### Recherche de saisonniers

L'hiver n'est pas terminé, mais il faut déjà penser à la belle saison. Comme chaque année, l'équipe municipale a besoin d'être renforcée.

Nous recherchons :

- Camping : un agent d'accueil à temps plein du 1<sup>er</sup> avril au 30 août.
- Service de rade : un agent à temps plein 6 jours sur 7 en juillet et en août. Diplôme requis : BACPN ou CAP 200.
- Point info Béluré : un agent d'accueil et gestion des retours passagers à temps plein ; ponts de mai, juillet et août.
- Agent d'entretien : un agent à temps partiel, juillet et août.
- Musée : un agent d'accueil temps plein du 1<sup>er</sup> avril et 30 septembre.

Pour plus d'informations, contactez la Mairie.

## En bref

Budget participatif : un premier projet a été réalisé, celui de la réfection du Petit Pont. Viendront ensuite le recyclage des mégots et l'observatoire à oiseaux.

Chantier de la poste : il va enfin commencer ce mois-ci avec le désamiantage. Rappel du projet : une agence postale communale, un local santé/social et des logements.

La barge en pause : la barge *Béluré* est en arrêt technique jusqu'au 28 mars (au plus tard). Durant cette période elle est remplacée par une barge de la Société Izenah qui effectue les rotations aux horaires suivants : départ de Barrarac'h à 8h, 9h, 11h et 12h ; retour de l'île 1/2h plus tard. Attention, pas de barge l'après-midi.

## La vie des commissions



### « ENTRETENIR & NAVIGUER »

*Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY*

#### Importants travaux de voirie

La municipalité engage dès ce printemps, grâce à une subvention exceptionnelle du département, de gros travaux de réfection de la voirie. Ces travaux permettront de refaire les routes en mauvais état et, à chaque fois que cela est possible, de recréer les fossés afin d'accroître la perméabilité des sols.

Les routes concernées sont : route de Bilhervé (210m), carrefour de Rudevent (80m), rue des Acacias (80m), route du Penher partie haute (210m), rue Monseigneur Joubioux (205m), chemin de Penera (140m), route de Kerolan (400m), route de Greavo (55m), carrefour rue Michel Boitard, rue du Prieuré, carrefour et descente pluviale entre la rue de l'Angelus et le chemin des vignes. La descente des eaux pluviales du cimetière et devant la mairie sera également refaite.

Rappel important : en dehors de la route départementale, toutes les routes de l'île sont limitées à 3.5T. Le dépassement de ce poids doit faire l'objet d'une autorisation du Maire.

Ces travaux commenceront en mars / avril. Ils vont inévitablement engendrer des désagréments. Merci de vous organiser en conséquence... et de votre compréhension !

#### Vers des mouillages écologiques

La municipalité a un double objectif : anticiper le renouvellement de l'AOT en décembre 2024, et avoir une mutualisation à l'équilibre.

Renouvellement de l'AOT : il nécessite la mise aux normes des 236 mouillages sur deux ans afin qu'ils soient en conformité avec le Schéma de Mise en Valeur de la Mer. L'objectif est de diminuer leur impact environnemental sur les zostères.

De plus, la redevance AOT va légèrement augmenter (indice INSEE).

Vers une mutualisation à l'équilibre : en 2021, les travaux effectués sur les mouillages mutualisés ont entraîné un déficit de 21.779 €, entièrement pris en charge par les finances communales. Le coût de la mutualisation est donc largement sous-évalué. C'est pourquoi nous avons décidé que, désormais, la mutualisation sera tarifée au coût réel des travaux effectués réparti sur l'ensemble des mutualisés. Le coût de la mutualisation va donc inévitablement augmenter, mais ne pèsera que sur les usagers des mouillages et non plus sur l'ensemble de la population.

Ces augmentations sont indispensables pour permettre de conserver une gestion communale aux tarifs les plus justes et de renouveler notre AOT dans les meilleures conditions.

Stéphane Buzenet



## « DEVELOPPER ET SE DEPLACER »

*Daniel LORCY, Géraldine DAIGREMONT, Michel DUDON, Clément KOUYOUMDJIAN*

### **Aide financière à l'achat d'un vélo électrique**

Dans le cadre de son Plan de Déplacements Urbains 2020-2030, GMVA a pour objectif de développer l'usage du vélo sur le territoire. Considérant le prix élevé d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE), l'agglomération souhaite lever le frein à l'acquisition, en soutenant les usagers aux revenus moins élevés.

### **Quelles sont les conditions d'attribution ?**

La subvention est fixée à 25% du prix d'achat du vélo dans la limite de :

- 300 € si le quotient familial est inférieur à 1200 €
- 200 € si le quotient familial est compris entre 1200 € et 1400 €
- Aucune subvention ne sera accordée si le quotient familial dépasse 1400 €

Quotient familial = revenu fiscal de référence ÷ nombre de parts ÷ 12 mois

Le dossier est à remplir sur le site de GMVA. Vous y trouverez les conditions et les pièces justificatives à fournir.

La commune de l'île d'Arz souhaite aussi favoriser les déplacements doux sur l'île et en particulier à vélo. De ce fait elle viendra abonder l'aide de GMVA à hauteur de 150 € pour un quotient inférieur à 1200 € et 100 € pour un quotient situé entre 1200 € et 1400 €.

Vous pourrez donc contacter le Secrétariat de Mairie après obtention de l'aide de l'Agglo.

Daniel Lorcyc



## « HABITER ET HARMONISER »

*Michel DUDON, Daniel LORCY, Clément KOUYOUMDJIAN, Géraldine DAIGREMONT*

### La révision du PLU

#### Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été institué par la loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain (loi SRU) du 13 décembre 2000. C'est un document opérationnel et stratégique. En effet, au-delà du seul droit des sols, il définit le projet global d'aménagement du territoire de la commune dans un souci de respect du développement durable. Il doit rechercher un équilibre entre les différents espaces naturels, agricoles et urbains tout en étant compatible avec les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains de l'agglomération (GMVA).

#### Pourquoi réviser le PLU ?

Depuis 15 ans qu'il a été élaboré il nous faut obligatoirement lui intégrer de nombreuses dispositions issues de quatre lois plus ou moins récentes pour l'actualiser.

De plus il est également nécessaire de lui intégrer les dispositions des documents supra-communales tels que le SCOT et qui sont au nombre de 7 ou 8 textes.

En dehors de ces lois et documents il nous faut, avec ce futur PLU préserver et améliorer notre cadre de vie et notre environnement (nature, bâti, climat, biodiversité...).

#### Comment le réviser ?

Nous avons demandé à GMVA de nous accompagner dans cette démarche. Deux réunions avec l'agglomération ont déjà eu lieu.

Le conseil municipal devra ensuite décider du lancement de l'élaboration du PLU avec un document lui permettant de rédiger un appel d'offre en vue de choisir un bureau d'étude. Le bureau retenu assurera le suivi de l'étude.

La première phase d'étude consistera en un état des lieux et un diagnostic avec une large consultation des illedearais. Il doit nous mener à des préconisations et orientations qui vous seront communiquées et seront débattues lors de plusieurs conseils municipaux.

Ces préconisations doivent nous permettre d'aboutir à un nouveau PLU que l'on souhaite simple et lisible.

Il sera soumis à une enquête publique avec un commissaire enquêteur qui enregistrera vos remarques et fera un rapport.

#### Combien de temps cela va-t-il prendre ?

Avec les diverses consultations citoyennes, les allers et retours avec le bureau d'étude, les votes en conseil municipal et l'enquête publique, il faut compter entre 2 ans ½ et 3 ans à compter du choix du bureau d'étude. Ceci nous emmène vers 2025-2026.

Ne nous trompons pas de cible car il sera probablement valable jusqu'en 2040. Le PLU est beaucoup plus qu'un document administratif, c'est un projet de territoire.

Nous comptons sur vous tous lors des multiples consultations qui seront organisées pendant ces années à venir.

Michel Dudon



## « PROTÉGER ET INNOVER »

*Clément KOUYOUMDJIAN, Nadège LE ROUX, Stéphane BUZENET, Michel DUDON*

### Le reboisement de l'île d'Arz

Ce projet a reçu le soutien de la Région Bretagne et concerne des parcelles communales à Liouse et à Brouel. Il a été lauréat de l'appel à projets du fonds Breizh Biodiv. La Commune percevra 30 000 € pour lutter contre les effets du réchauffement climatique et contre l'érosion de la biodiversité en plantant des arbres.

C'est un projet participatif ; donc ce sont les habitants qui décideront de ses contours. Ils seront accompagnés par des intervenants du Parc Naturel Régional. Nous allons constituer un groupe de travail, ouvert à tous, dont le rôle sera d'œuvrer à la définition et à la réalisation du projet. Les plantations et travaux seraient effectués lors de l'hiver 2022-2023.

Les premières inscriptions avaient eu lieu lors de la réunion publique "Quels arbres pour l'île d'Arz" en août 2021. Si vous ne vous êtes pas encore manifesté pour participer à ce projet, merci d'écrire à l'adresse suivante : [secretariat@mairie-iledarz.fr](mailto:secretariat@mairie-iledarz.fr)

La première session de travail aura lieu fin mars, l'invitation sera transmise par e-mail.

### L'Atlas de la Biodiversité Communale

Nous vous avons présenté le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) dans le Petit Courrier de Décembre. Pour rappel, l'ABC est une démarche portée par le PNR du Golfe du Morbihan qui vise à améliorer les connaissances sur la biodiversité du territoire.

Nous organisons avec le PNR une réunion publique essentielle pour la démarche **le Samedi 26 mars 2022 à la salle du Gourail**. Elle donnera lieu à une présentation de la démarche ABC et de quelques projets réalisés dans des Communes du Golfe. Nous pourrions ensuite échanger pour définir la problématique que nous souhaitons aborder pour l'île d'Arz : quelles populations observer ? Quelles actions réaliser ?

### Déchets : la collecte du tri sélectif évolue

Afin d'améliorer la revalorisation de nos déchets sur l'île d'Arz, les services de collecte de GMVA évaluent désormais la qualité du tri sélectif dans les bacs individuels lors des tournées. Ce contrôle est à vocation pédagogique et vise à réduire les erreurs importantes (polystyrène, encombrants...) qui, hélas, peuvent contaminer une tournée et empêcher la revalorisation de tout le ramassage. En effet, les conditions techniques et économiques ne permettent pas un second tri après la collecte. Des autocollants explicitant les erreurs observées par les agents pourront être collés sur les bacs pour informer les propriétaires.

Dans ce contexte, les bacs de délestage de tri sélectif (**bacs jaunes**) devant la déchèterie seront retirés car ils sont trop souvent contaminés par des ordures ménagères ou des encombrants, ce qui rend la valorisation du tri impossible. Des bacs de tri restent néanmoins accessibles à l'intérieur de la déchèterie, pendant les heures d'ouverture.

Clément Kouyoumdjian

## « SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »



Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE

### Ciné du Dimanche : prochaine séance le 13 février

Comme nous vous l'avons annoncé dans le précédent Petit Courrier le Ciné du Dimanche est à repris : 3 séances mensuelles dont une pour les enfants et ados.

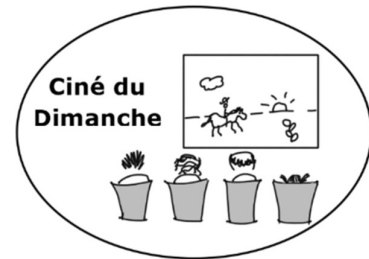
Nous recherchons toujours des bénévoles. N'hésitez pas à nous questionner sur le déroulé de ces séances qui ont lieu les trois derniers dimanches de chaque mois au musée à 17h30.

Les projections de février :

**13 février** : « Ponyo Sur La Falaise » un film d'animation de Miyazaki.

**20 février** : « I feel Good » un film de Benoît Delépine et Gustave Kervern avec Yolande Moreau et Jean Dujardin.

**27 février** : « 17 Blocks » un documentaire de Davy Rothbart.



**DANIEL BUREN**  
Au détour des routes et des chemins,  
7 travaux *in situ*

**ILE D'ARZ**  
Juin 2022 - Octobre 2023

Rencontre avec Joël Benzakin  
Commissaire de l'exposition  
Samedi 19 février au Gourail - 15h30  
Ouvert à tous

### En avant-première tout sur l'expo Daniel Buren

Comme vous le savez Daniel Buren s'installe sur notre île dès le mois de juin avec une exposition exceptionnelle *in situ* pendant dix-huit mois.

Venez découvrir cette aventure « hors norme » en avant-première au côté de Joël Benzakin, le commissaire de l'exposition **samedi 19 février à 15h30 au Gourail**.

Il nous présentera ce futur parcours Buren composé de sept œuvres. Que va-t-il se passer ? Quelles œuvres ? Où ? Comment ? Quel impact pour l'île ? La vie d'une expo sur 18 mois ? Et après ? Tout vous sera dévoilé. Venez partager et échanger vos curiosités et interrogations autour de ce projet artistique exceptionnel.

Géraldine Daigremont

# Les rendez-vous

(\*) Pass sanitaire

13 FEVRIER

**Ciné du Dimanche : « Ponyo Sur La Falaise » de Miyazaki (\*)**

17h30 au Musée

19 FEVRIER

**Rencontre avec le commissaire de l'exposition Daniel Buren (\*)**

15h30 au Gourail

20 FEVRIER

**Ciné du Dimanche : « I feel Good » de Benoît Delépine et Gustave Kervern (\*)**

17h30 au Musée

25 FEVRIER

**Permanence Gendarmerie**

De 10h00 à 12h00 à la Mairie

26 FEVRIER

**Conférence CIPM : « Erosion, montée du niveau marin demain ? » (\*)**

17h00 au Musée

27 FEVRIER

**Ciné du Dimanche : « 17 Blocks » de Davy Rothbart (\*)**

17h30 au Musée

26 MARS

**Réunion publique « L'atlas de la biodiversité communale » (\*)**

Horaire à définir, salle du Gourail

## MAIRIE

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

## AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

## CIPM « MARINS & CAPITAINES

Se référer au site :

<http://www.museeiledarz.com>

## MEDIATHEQUE MUNICIPALE

samedi 14h00 à 16h00

## COLLECTE ORDURES MENAGERES

Tous les lundis

## COLLECTE BACS JAUNES

Mardi 15 février

Mardi 1 mars

Mardi 15 mars

## PERMANENCE DES ELUS

10h à 12h à la mairie

Samedi 19 février

Samedi 6 mars

Samedi 19 mars